

2021/2022



LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► Sciences Économiques et Sociales

inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours “Sciences économiques et sociales”

Structure de la formation

Le Master MEEF Mention Second Degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages dans le but d'acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation aux différents concours de recrutement des professeurs de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

Le master MEEF Mention Second degré se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de Sciences économiques et sociales. Il doit préparer les étudiants aux concours externes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français (en cas de recrutement par ce concours). Ce Master se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. Dans chacune des Unités d'Enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Par ailleurs, le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

De manière globale, des objectifs communs aux différents parcours du Master MEEF Mention Second degré sont établis pour la première (M1) et la deuxième année (M2) :

- En M1, l'objectif est de s'engager sur un travail disciplinaire et didactique dans la perspective de se préparer à enseigner une (ou plusieurs) discipline(s). Il s'agit également de découvrir et engager un premier travail sur le développement de compétences professionnelles lors des différents stages, en lien étroit avec une formation à et par la recherche (engageant à comprendre ce que peut-être une pratique réflexive).

- En M2, plusieurs objectifs sont visés : la préparation aux différents concours du second degré en approfondissant les connaissances sur les disciplines, la professionnalisation des étudiants à travers les différents stages ainsi qu'une formation à et par la recherche (dans le but de former à une pratique réflexive).

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis de M2 se destinant à l'enseignement dans le second degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de six semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée.

Un stage filé (2 jours par semaine répartis sur l'année -du 4 octobre 2021 au 4 juin 2022-).

Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M1 puis M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur(ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle), cette demande de dispense sera étudiée au cas par cas par les responsables de parcours et de la Mention Second Degré.

La Maquette Mention Second degré se divise en trois Unités d'Enseignement

UE1 : l'enseignant, acteur de la communauté éducative

Cette UE est la même pour tous les parcours du master MEEF Mention Second degré

Elle permet aux étudiants d'appréhender la diversité des conditions d'exercice de leur métier futur, d'en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Les contenus proposés reposent principalement sur deux sources de connaissances :

- Les disciplines académiques d'étude de l'école et de l'éducation : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, didactique professionnelle, etc. Ces disciplines fournissent des concepts, des théories, des cadres d'analyse, des connaissances cumulatives qui fondent les contenus de formation universitaires.

- Les savoirs d'expérience sur l'enseignement, l'éducation et la formation acquis et analysés par les formateurs-trices de l'Inspé des équipes plurielles dans leur parcours professionnel

UE2 : l'enseignant, pilote de son enseignement et responsable de la transmission des savoirs et des apprentissages des élèves

Cette unité d'enseignement est construite de manière spécifique pour chaque parcours disciplinaire du Master MEEF Mention Second degré.

Le volume horaire de cette UE est réparti dans tous les parcours selon

- des EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires
- des EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s)
- des EC dédiés à l'histoire et/ou l'épistémologie de la (des) discipline(s) à enseigner
- des EC dédiés à l'usage du numérique dans la (les) discipline(s) à enseigner

Les EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires visent une opérationnalisation des connaissances acquises dans le cursus scolaire et universitaire initial des étudiants ainsi que les compléments disciplinaires indispensables au regard des épreuves des concours de recrutement et des évolutions des programmes d'enseignement du secondaire. En effet, au plan disciplinaire l'autonomie du professeur suppose une prise de recul voire une reconstruction de connaissances qui sont souvent trop automatisées pour pouvoir être enseignées.

Les EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s) sont par essence en lien avec les EC disciplinaires, notamment pour l'analyse des connaissances et compétences en jeu dans une situation d'enseignement/apprentissage, il doit produire et accompagner les questionnements didactiques des futurs professeurs et leur donner des repères structurants pour enseigner.

Ce bloc est également construit en lien étroit avec les situations professionnelles rencontrées lors des stages, ceci pour éviter un cloisonnement du travail théorique et véritablement faire dépasser aux étudiants le stade de la reproduction de pratiques courantes et celui de l'expérimentation intuitive. Les repères théoriques dispensés sont mis à l'épreuve des pratiques qu'ils permettent d'analyser, les questions professionnelles issues de la pratique sont travaillées en adossement aux travaux de recherche disponibles.

Dans ces EC, au-delà de la maîtrise de ces savoirs nécessaires à l'enseignement, un suivi individualisé de l'étudiant est également proposé dans la cadre de la préparation aux différents concours, dans les EC ainsi que sous forme d'un suivi méthodologique par étudiant. Des concours blancs sont proposés dans les EC Savoirs disciplinaires et les EC Savoirs didactiques, en lien avec le programme des nouvelles épreuves écrites et orales des différents concours.

UE3 : l'enseignant, praticien réflexif

Cette UE vise à inscrire l'étudiant, progressivement tout au long des deux années de Master, dans la dynamique de production des connaissances qui est au cœur de la recherche quelles qu'en soient les formes et les objets.

Il s'agit dans cette UE d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel en associant des temps d'analyse des pratiques, de travail sur les recherches actuelles dans la didactique de la discipline (ou des disciplines) du parcours en appui sur les différents stages effectués par l'étudiant et la rédaction d'un mémoire de Master.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS)

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4. La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Les lieux de formation

La formation est dispensée au sein de l'Inspé de l'Académie de Nantes et réalisée en partenariat avec l'UFR de Droit d'Économie et de Gestion d'Angers.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :

- du 18 au 22 octobre 2021
- du 29 novembre au 10 décembre 2021
- du 14 au 25 mars 2022
- du 16 au 20 mai 2022

Master 2 : Les journées de formation ont lieu à l'INSPE d'Angers ou à l'UFR Saint Serge d'économie d'Angers

• **Etudiants en pratique accompagnée :**

- cours communs du master 2 du lundi au mercredi
- stage filé le jeudi et vendredi, à partir du 4 octobre 2021
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1

• **Etudiants contractuels :**

- cours communs du master 2 du lundi au mercredi
- stage en responsabilité le jeudi et vendredi, à partir de la rentrée, sous réserve des décisions du Rectorat
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1

• **Etudiants professeurs stagiaires, lauréats du concours :**

- cours communs du master 2 les lundis et mardis
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis et vendredis

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 3 au 7 janvier 2022

Examens 2^e semestre : du 9 au 13 mai 2022

Examens 2^e session : du 13 au 17 juin 2022

Interruption des cours : du 26 au 31 octobre 2021 à Angers et du 30 octobre au 7 novembre 2021 à Nantes ; du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 ; du 12 au 20 février 2022 ; du 16 au 24 avril 2022

Concours CAPES (écrits) : avril 2022 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

Responsables du parcours

pour l'Inspé :

Marielle Motais : marielle.motais@univ-nantes.fr

pour la composante universitaire :

Philippe Le Gall : philippe.legall@univ-angers.fr

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) **PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Semestre 1 «parcours Sciences Économiques et Sociales »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 L'enseignant acteur de la communauté éducative	24	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	15 9	
UE 12 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	185	20
EC1 : Maîtriser les savoirs de référence en économie et épistémologie de la discipline EC2 : Maîtriser les savoirs de référence en sociologie et sc politique et épistémologie de ces disciplines EC3 : Didactique des SES	85 70 30	
UE 13 L'enseignant praticien réflexif	70	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Se former à et par la recherche EC3 : Se former à l'usage d'une langue vivante pour la classe EC4 : Se projeter dans le métier de professeur EC5 : Suivi Recherche EC6 : Suivi de la mise en situation professionnelle	14 24 15 15 1 1	
Total Semestre 1	279	30

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1)

PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Semestre 2 «parcours Sciences Économiques et Sociales »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 L'enseignant acteur de la communauté éducative	24	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	15	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 22 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	174	20
EC1 : Maîtriser les savoirs de référence en économie et épistémologie de la discipline	55	
EC2 : Maîtriser les savoirs de référence en sociologie et sc politique et épistémologie de ces disciplines	55	
EC3 : Didactique des SES	64	
UE 23 L'enseignant praticien réflexif	62	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Se former à et par la recherche	24	
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15	
EC4 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire	2	
EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle	1	
Total Semestre 2	260	30

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Semestre 3 «parcours Sciences Économiques et Sociales »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 L'enseignant acteur de la communauté éducative	24	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	15 9	
UE 32 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	144	20
EC1 : Maîtriser les savoirs de référence en économie et épistémologie de la disciplines EC2 : Maîtriser les savoirs de référence en sociologie/sciences politiques et épistémologie de ces disciplines EC3 : Didactique des SES pour la classe	45 45 54	
UE 33 L'enseignant praticien réflexif	51	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Se former à et par la recherche EC3 : Se projeter dans le métier de professeur EC4 : Suivi de la mise en situation professionnelle EC5 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire	20 12 15 2 2	
Total Semestre 3	219	30

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Semestre 4 «parcours Sciences Économiques et Sociales »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 L'enseignant acteur de la communauté éducative	24	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	15	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 42 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	82	20
EC1 : Maîtriser les savoirs de référence en économie et épistémologie de la discipline	15	
EC2 : Maîtriser les savoirs de référence en sociologie et sciences politiques	15	
EC3 : Didactique des SES pour la classe	21	
EC4 : Mobiliser les mathématiques pour enseigner les SES	21	
EC5 : Élaboration et exposé de synthèse disciplinaire	9	
EC6 : Simulation oral 1	1	
UE 43 L'enseignant praticien réflexif	24	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève	20	
EC2 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC3 : Suivi de projet personnel de l'étudiant	2	
Total Semestre 4	130	30

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 1 Semestre 1	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE11	24 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : theo.henri@univ-nantes.fr		

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Contenus

Connaissance approfondie de l'institution scolaire, dans son uniformité comme dans ses diversités. Connaissance de son organisation, ses acteurs, ses publics, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante. Réflexion étayée sur les enjeux éducatifs généraux, mais aussi sur l'historicité, le sens et les finalités du système scolaire français.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

- Duru-Bellat, Marie. L'école des filles. Quelles formations pour quels rôles sociaux ?, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Duru-Bellat, Marie, Géraldine Farges et Agnès van Zanten, Sociologie de l'école (5e édition), Paris, Armand Colin, « U », 2018.
- Galland Olivier, Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin, 2004.
- Jeffrey, Denis, Jocelyn Lachance et David Le Breton, Penser l'adolescence, Paris, PUF, 2016.
- Merle Pierre, La Démocratisation de l'enseignement, Paris, La Découverte, « Repères », 2002.
- Poullaouec Tristan, Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école, Paris, La Dispute, 2010.
- Troger Vincent et Jean-Claude Ruano-Borbalan, Histoire du système éducatif. PUF, « Que sais-je ? », 2017.
- Troger Vincent, Pierre-Yves Bernard, James Masy, Le baccalauréat professionnel : impasse ou nouvelle chance ? Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives. PUF, « Éducation et société », 2016.

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 1 Semestre 1	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE12	185 heures / semestre	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : Mathieu-Charles.De-Graeve@ac-nantes.fr ; Philippe.grange@ac-nantes.fr ; philippe.legall@univ-angers.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr ; marielle.motais@univ-nantes.fr		

Objectifs

- Maîtriser les savoirs scientifiques de référence au programme du Capes en science économique, sociologie, science politique et Épistémologie de ces disciplines.
- Acquérir la méthode des épreuves écrites intégrée aux épreuves du concours (épreuve disciplinaire).
- Transposer ces savoirs savants en savoirs enseignables (didactique des SES)

Contenus

• Maîtriser les savoirs de référence en science économique et épistémologie de la discipline / 85h (coef 7)

Thématiques étudiées/ Épistémologie- Fonctionnement du marché concurrentiel et des marchés imparfaitement concurrentiels- Croissance économique -Organisation et gouvernance des entreprises- La monnaie

Des entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du capes seront proposés.

• Maîtriser les savoirs de référence en sociologie et science politique et épistémologie de ces disciplines / 70h (coef 7)

Thématiques étudiées/ Introduction à la sociologie - Histoire de la pensée sociologique - La socialisation- Le lien social- Sociologie de la déviance - La stratification sociale - La mobilité sociale - Sociologie de l'éducation

Des entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du capes seront proposés.

• Didactique des SES / 30h (coef 6)

Acquérir des connaissances didactiques et professionnelles relatives à l'enseignement des sciences économiques et sociales.

- Histoire d'une discipline et de sa place dans le nouveau lycée
- Découverte et appropriation du programme de 2nde
- Savoirs fondamentaux didactiques
- Conception d'extraits et de séquences intégrales en seconde et mise en œuvre de celles-ci (au sein de l'INSPE et en stage de pratique accompagnée)

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

• En science économique :

- Buisson-Fenet E., Navarro M. , La microéconomie en pratique, A. Colin , 2018 (sur les marchés concurrentiels et les marchés imparfaitement concurrentiels).

- Ménard C., L'économie des organisations, La découverte, repères
- Baudry B., Chassagnon V., les théories économiques de l'entreprise, La découverte, repères
- Plihon D., La monnaie et ses mécanismes, La découverte, repères
- Voisin Michel, Comprendre la monnaie et les politiques monétaires, Bréal, 2019
- Biasutti M., Comprendre le système financier, Breal, 2020
- Aglietta M., Valla N., Macroéconomie financière, La découverte, repères
- En sociologie et science politique :
- Patrick Champagne, La sociologie, Paris, Ed. Milan, Coll. Les essentiels, 1998
- Serge Paugam, les 100 mots de la sociologie, Que sais-je ?, PUF, 2018
- Philippe Riutort, Les classiques de la sociologie, PUF, 2020
- Michel Lallement, Histoire des idées sociologiques, Armand Colin, 2017
- Jean Pierre Delas et Bruno Milly, histoire des pensées sociologiques, Armand Colin, 2015
- Philippe Masson, les enquêtes sociologiques en France depuis 1945 , Repères La Découverte, 2017
- Louis Chauvel et al., les mutations de la société française, Repères La Découverte, 2019
- Philippe Riutort Précis de Sociologie, PUF, 2019
- Peter Berger, Invitation à la sociologie, La Découverte, 2014
- François de Singly, Christophe Giraud, Olivier Martin (dir.), Apprendre la sociologie par l'exemple, Armand Colin, 2016
- Muriel Darmon, La socialisation, Armand Colin, 2016 (2010)
- Howard Becker, Outsiders, Sociologie de la déviance, Métailié, 1985
- Serge Paugam, Le lien social, Que sais-je ?, PUF, 2009
- Serge Paugam (dir.), L'enquête sociologique, Paris, PUF, 2010
- Stéphane Beaud, La France des Belhoumi, La Découverte, 2018

• En didactique des SES :

- ite eduscol : Lycée ressources d'accompagnement en SES <http://eduscol.education.fr/pid25511/sciences-economiques-sociales.html>
- Site ressources des ENS <http://ses.ens-lyon.fr/>
- <https://eduscol.education.fr/ses/actualites/ressources-proposees-par-le-college-de-france>
- idées économiques et sociales : Revue trimestrielle à l'usage des enseignants de SES <https://www.reseau-canope.fr/notice/idees.html>
- Marjorie Galy, Erwan Le Nader, Pascal Combenale, Les sciences économiques et sociales : histoire, enseignement, concours, La Découverte, 2015
- Alain Beitone, Les sciences économiques et sociales Enseignement et apprentissage, De Boeck Supérieur, 2013

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 1 Semestre 1	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
UE 13	70 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr ; theo.henri@univ-nantes.fr ; sandrine.lumeau@univ-nantes.fr ; lea.jarrier@univ-nantes.fr		

Objectifs

Dans une optique réflexive, construire l'identité professionnelle du futur enseignant participant également à la maîtrise des attendus de l'épreuve orale d'entretien du CAPES. Donner un sens aux situations de classe et montrer les différents éléments en jeu y compris en langue vivante étrangère. S'initier à la méthodologie de la recherche en lien avec l'exercice du métier.

Contenus

• Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève / 14h (coef 2)

Notamment dans le cadre du stage apprendre aux stagiaires à analyser leur action ou l'action de professeurs qu'ils vont observer.

• Se former à et par la recherche 24h (coef 3)

- Familiarisation aux enjeux et à la méthode de la recherche
- Initiation à la conduite d'un projet de recherche

• Se former à l'usage d'une langue vivante pour la classe / 15h (coef 2)

Observations et analyse de situations de classe en langue anglaise en Europe.

• Se projeter dans le métier de professeur 15h

- Optique réflexive sur son parcours, au travers de la relation au savoir, aux figures qui l'ont incarné.
- Prise de conscience des futures missions d'enseignement externes aux SES.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

- Jérôme Deauvieu, Enseigner dans le secondaire, Les nouveaux professeurs face aux difficultés du métier, La Dispute, 2009 (une enquête très intéressante sur les pratiques enseignantes, à partir d'une enquête par observation de jeunes professeurs de SES).
- Stéphane Beaud et Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain, Repères La Découverte, 2010

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 1 Semestre 2	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE21	24 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : theo.henri@univ-nantes.fr		

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Contenus

Approfondissement de la connaissance de l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante et à accompagner la pratique débutante. Approfondissement de la réflexion sur les enjeux de l'école, notamment à partir des questions d'éthique professionnelle, de responsabilité juridique, de laïcité, d'égalité/inégalités scolaires ou encore d'inclusion scolaire.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

- Bonnéry Stéphane, Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques, Paris, La Dispute, 2007.
- Millet Mathias et Daniel Thin, Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale, Paris, PUF, 2005.
- Obin et Agnès Van Zanten, La Carte scolaire, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2008.
- Périer Pierre, École et familles populaires. Sociologie d'un différend, Rennes, PUR, 2005.

UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 1 Semestre 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE22	174 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : Mathieu-Charles.De-Graeve@ac-nantes.fr ; Philippe.grange@ac-nantes.fr ; philippe.legall@univ-angers.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr ; marielle.motais@univ-nantes.fr		

Objectifs

Poursuivre la maîtrise des savoirs scientifiques de référence au programme du Capes en économie, sociologie, science politique et Épistémologie de ces disciplines.

Maîtriser la méthode des épreuves écrites intégrée aux épreuves du concours (épreuve disciplinaire)

Se former au métier d'enseignant de SES et à l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES.

Contenus

• Maîtriser les savoirs de référence en science économique et épistémologie de la discipline / 55h (coef 7)

Thématiques étudiées/ Epistémologie-Le financement des agents économiques- Commerce international et internationalisation de la production- principales défaillances du marché - L'action publique pour l'environnement- Crises financières et régulation du système financier

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES.

• Maîtriser les savoirs de référence en sociologie et science politique / 55h (coef 7)

Thématiques étudiées/ - Inégalités et justice sociale - L'ordre politique- La démocratie représentative Les comportements politiques- sociologie du travail- sociologie du genre- L'opinion publique- L'action publique- Sociologie des réseaux

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES.

• Didactique des SES / 64h (coef 6)

Maîtrise du programme scolaire de sciences économiques et sociales de première et de sa transposition didactique.

Conception d'extraits et de séquences intégrales en première et mise en œuvre de celles-ci (au sein de l'INSPE et en stage de pratique accompagnée)

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

• En science économique

- Rainelli M., Le commerce international, La découverte, repères
- Bellone F, Chiappori R, La compétitivité économique des pays, La découverte, repères
- Bernanke B., Mémoires de crise, Seuil, 2015
- Scialom L., La fascination de l'ogre, Fayard, 2019
- Pusilo.N, Économie de l'environnement, édition Dunod, 2021
- Eloi. L et Le Cacheux J., Économie de l'environnement et économie écologique, édition armand Colin, 2015
- Aghion.P, Repenser la croissance économique, édition Fayard, 2016
- Taieb.J et Marcel.B, Les grandes crises, édition Dunod, 2019

• En sociologie et science politique

- Jean-Yves Dormagen et Daniel Mouchard, Introduction à la sociologie politique, De Boeck supérieur, 2007
- Antonin Cohen Bernard Lacroix, Philippe Riutort, Nouveau manuel de science politique, La découverte, 2015
- Erik Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, Repères La Découverte 2019
- Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, Sociologie de l'action publique, Armand Colin, 2018

• En didactique des SES

Idem S1

UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 1 Semestre 2	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
UE23	62 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr ; theo.henri@univ-nantes.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr		

Objectifs

Dans une optique réflexive poursuivre la construction de l'identité professionnelle du futur enseignant participant également à la maîtrise des attendus de l'épreuve orale d'entretien du CAPES. Donner un sens aux situations de classe et montrer les différents éléments en jeu. S'initier à la méthodologie de la recherche en lien avec l'exercice du métier.

Contenus

• Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève / 20h (coef 3)

Notamment dans le cadre du stage approfondir l'analyse et réflexion des situations d'enseignement de SES.

• Se former à et par la recherche 24h (coef 4)

Initiation aux travaux de recherche menés en sciences de l'éducation
Présentation des données recueillies par les étudiants et analyse

• Se projeter dans le métier de professeur 15h

Réflexion à la mise en place de projets interdisciplinaires, de dispositifs innovants et porteurs d'apprentissages et de réussite pour les élèves.

Le numérique un outil pédagogique au service de l'enseignement.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

- Anne Marie Arborio et Pierre Fournier, L'observation directe, Armand Colin, 2021
- François de Singly, Le questionnaire, Armand Colin, 2020
- Alain Blanchet et Anne Gotman, L'entretien, Armand Colin, 2015

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
EU 31	24 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : theo.henri@univ-nantes.fr		

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour repérer et analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Construction d'une capacité d'analyse des situations éducatives en général, et travail sur les situations rencontrées dans l'EPL de stage pour en accompagner l'installation.

Contenus

Approfondissement de la connaissance de l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante et à accompagner la pratique débutante.

Analyse de son contexte de stage, des problématiques de l'établissement et des interactions avec l'activité de l'enseignant-e. Réflexion sur l'inscription du travail enseignant dans un travail d'équipe.

Analyse, étayée par les recherches en éducation, des questions professionnelles de la pratique débutante : processus d'apprentissage, différenciation, évaluation, autorité, décrochage scolaire, inclusion scolaire. Ces analyses pourront s'appuyer sur des études de cas et de mises en situations, concourant ainsi à la préparation à l'oral 2 des épreuves d'admission du concours.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

- Bucheton, Dominique et Yves Soulé, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », Éducation & didactique, vol. 3, no 3, 2009.
- Robbes, Bruno, « Les trois conceptions actuelles de l'autorité », Les Cahiers Pédagogiques, mars 2008

UE 32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE 32	144 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : Mathieu-Charles.De-Graeve@ac-nantes.fr ; Philippe.grange@ac-nantes.fr ; philippe.legall@univ-angers.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr ; marielle.motais@univ-nantes.fr		

Objectifs

Finaliser la préparation aux épreuves écrites du concours.

Outiller l'activité didactique et pédagogique des étudiants contractuels alternants ou en stage de pratique accompagnée.

- Savoir concevoir des scénarios d'apprentissage en cohérence avec les objectifs fixés et motivants
- Savoir évaluer les compétences et les besoins des apprenants

Contenus

• Poursuivre la maîtrise des savoirs disciplinaires en science économique / 45h (coef 7)

Thématiques étudiées/ - Gestion des risques- Protection sociale- Lutte contre le chômage- Politiques économiques dans le cadre européen.

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES.

• Poursuivre la maîtrise des savoirs disciplinaires en sociologie et science politique / 45h (coef 7)

Thématiques étudiées/ Épistémologie - Sociologie de la culture- Sociologie des organisations - Sociologie économique

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES.

• Didactique des SES / 54h (coef 6)

Maîtrise de la totalité du programme scolaire de sciences économiques et sociales et de sa transposition didactique.

La conception de séquences d'apprentissage constitue l'épine dorsale du métier de l'enseignant. Cette activité implique autant de sérieux et de rigueur que de créativité et d'innovation. Les étudiants seront amenés à parcourir successivement les étapes du travail soit individuellement soit de manière collaborative.

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

• En science économique

- 16 nouvelles questions d'économie contemporaine, sous la direction de Philippe Askenazy et Daniel Cohen, édition Albin Michel, 2010
- 6 nouvelles questions d'économie contemporaine, sous la direction de Daniel Cohen et Claudia Sénik, édition Albin Michel, 2021
- Gautié J, Le chômage, La découverte, repères
- Gautié J, Les politiques de l'emploi, les marges étroites de la lutte contre le chômage, Vuibert
- Benassy-Quéré A, Coeuré B, Economie de l'euro, La découverte, repères
- Combe E., La politique de la concurrence, La découverte, repères

• En sociologie et science politique

- Denis Cuche, La notion de culture en sciences sociales, Repères La Découverte, 2016
- Philippe Coulangeon, Sociologie des pratiques culturelles, Repères La Découverte 2016
- Pierre Mercklé, Sociologie des réseaux sociaux, Repères La Découverte, 2016
- Philippe Steiner, La sociologie économique, Repères La Découverte, 2011
- Séverine Misset, Introduction à la sociologie des organisations, Armand Colin, 2017

UE 33

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 2 Semestre 3	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
UE 33	51 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : : marielle.motais@univ-nantes.fr ; theo.henri@univ-nantes.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr		

Objectifs

Accompagner la construction des compétences et de l'identité professionnelle.

Fournir un étayage intensif à la prise de fonction (dans le cas du contractuel alternant ou du stage de pratique accompagnée) et d'aider les étudiants, à travers des mutualisations d'expériences et des analyses de pratiques, à se positionner dans leur parcours de formation et dans leur processus de professionnalisation.

Favoriser l'approche scientifique des questions professionnelles grâce à la finalisation du mémoire et de sa soutenance.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Contenus

• Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève / 20 h (coef 2)

Un enseignant doit être capable de « Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. Cet enseignement doit aider les étudiants à analyser leur activité à posteriori. Dans ce cours l'étudiant engage une démarche réflexive sur sa pratique et analyse son activité, seul mais aussi entre pairs, en formalisant des difficultés afin de projeter des hypothèses de transformation.

• Se former à et par la recherche pour enseigner / 12 h (coef 5)

Analyse des données, séminaire, finalisation du mémoire et soutenance en Janvier au plus tard.

• Se projeter dans le métier de professeur / 15h

Réflexion sur des études de cas et des missions éducatives de l'enseignant, analyse des questions socialement vives.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 2 Semestre 4	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
EU 41	24 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : theo.henri@univ-nantes.fr		

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour repérer et analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Construction d'une capacité d'analyse des situations éducatives en général, et travail sur les situations rencontrées dans l'EPL de stage.

Contenus

Approfondissement de la connaissance de l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante et à accompagner la pratique débutante.

Analyse de son contexte de stage, des problématiques de l'établissement et des interactions avec l'activité de l'enseignant-e. Réflexion sur l'inscription du travail enseignant dans un travail d'équipe.

Analyse, étayée par les recherches en éducation, des questions professionnelles de la pratique débutante : processus d'apprentissage, différenciation, évaluation, autorité, décrochage scolaire, inclusion scolaire. Ces analyses pourront s'appuyer sur des études de cas et de mises en situations ordinaires et/ou complexes, invitant à la proposition de pistes d'actions et de réponses aux problèmes identifiés, concourant ainsi à la préparation à l'oral 2 des épreuves d'admission du concours.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Références conseillées

Idem S3

UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales

Master 2 Semestre 4	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
EU 42	82 heures	Format : CM - TD
Courriels des enseignants : : Mathieu-Charles.De-Graeve@ac-nantes.fr ; Philippe.grange@ac-nantes.fr ; philippe.legall@univ-angers.fr ; marie.david@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr ; marielle.motais@univ-nantes.fr ; sylvie.legallais@univ-angers.fr		

Objectifs

Finaliser la préparation aux épreuves écrites disciplinaires et préparer les étudiants au statut d'admissibilité à la leçon.

Contenus

• **Maitrise des savoirs disciplinaires en science économique / 15h - Maitrise des savoirs disciplinaires en sociologie et science politique / 15h (coef 10)**

Pour ces deux EC : Révisions sur la totalité des savoirs scientifiques des trois champs disciplinaires et derniers entraînements aux épreuves écrites disciplinaires du CAPES.

Entraînements à l'entretien disciplinaire de l'épreuve orale de la leçon du CAPES.

Entraînements à l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES.

• **Didactique des SES / 21h (coef 7)**

Révisions sur la totalité de la transposition didactique des programmes scolaires de SES et derniers entraînements aux épreuves écrites disciplinaires appliquées du CAPES.

Découverte et appropriation de la première partie de l'épreuve orale de la leçon du CAPES.

• **Mobiliser les mathématiques pour enseigner les SES / 21h (coef 3)**

S'exercer à traiter des exercices relatifs à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques mobilisées dans le cadre du programme scolaire des SES.

• **Élaboration et exposé de synthèse disciplinaire / 9h et 1h par étudiant : simulation oral 1**

Les candidats admissibles seront confrontés à la synthèse de cette épreuve orale de la leçon, les non admissibles se verront confier des missions inhérentes à un jury de CAPES.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Sciences Économiques et Sociales		
Master 2 Semestre 4	L'enseignant praticien réflexif	3 crédits ECTS
EU 43	24 heures	Format : TD
Courriels des enseignants : marielle.motais@univ-nantes.fr ; anne.decultot@univ-nantes.fr ; theo.henri@univ-nantes.fr		

Objectifs

Rendre l'étudiant autonome et expert de sa pratique professionnelle dans la perspective d'une titularisation future et donc concourir à plus court terme à la réussite de l'épreuve d'entretien de motivation du CAPES

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Écrit et/ou Oral			

Contenus

• Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève 20h (coef 7)

Prolongement de la démarche entreprise au S3 tout en l'élargissant à une vision plus globale des missions éducatives d'un acteur de la communauté éducative du cycle secondaire en lycée : participation à l'orientation des élèves, participation à des actions lycéennes éducatives proposées à l'échelle nationale ou régionale, impulser un projet collaboratif au sein d'une équipe pédagogique pour renforcer les compétences liées à l'exercice de la citoyenneté, à l'épreuve du grand oral du baccalauréat. Se projeter en tant que professeur principal, en tant que coordonnateur de sa discipline.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier » a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune » et des «praticiens experts des apprentissages », deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « *ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte* », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « *la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments* ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite

de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de

l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue

orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des per-

sonnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre

pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
- gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

inspe.univ-nantes.fr



Inspé de l'Académie de Nantes
@InspeNantes